



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 1^{er} mars 2022

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

L'État en Moselle coordonne l'accueil des ressortissants ukrainiens déplacés

Suite à la déclaration de guerre de la Russie à l'Ukraine le 24 février 2022, de nombreux Ukrainiens ont fui leur pays. Le Président de la République a annoncé que « la France prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ».

Ainsi, les services de l'État en Moselle se mobilisent pour préparer l'accueil des ressortissants ukrainiens et répondre à leurs besoins de prise en charge.

Laurent Touvet, préfet de la Moselle, a sollicité les élus (maires, présidents d'intercommunalités, président du conseil départemental, parlementaires) de Moselle pour recenser les offres d'hébergement qui seraient disponibles afin d'y accueillir les ressortissants ukrainiens dans les meilleures conditions possibles, en lien avec le tissu associatif local.

Par ailleurs, les ressortissants ukrainiens arrivant en Moselle devront s'adresser à la préfecture pour obtenir un titre provisoire de séjour.

Comme dans les autres départements, ce recensement par la préfecture permettra d'avoir une meilleure visibilité sur l'offre d'hébergement et d'accueil en Moselle, et ainsi de s'organiser et répondre au mieux à la demande d'accueil des Ukrainiens déplacés.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Carla Morel : 06 26 18 61 52

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle